

.....
Des syndicalistes et des militants ouvriers lancent un appel au PSS et à l'USS:

Pour qu'une position claire soit prise en réponse au dumping social et salarial à l'oeuvre aujourd'hui en Suisse

.....

France: le Comité confédéral de la CGT vote contre le «traité constitutionnel» européen. C'est le mandat des fédérations et des unions départementales, c'est le mandat de la base!

.....

Un militant ouvrier de Roumanie, face à la perspective de l'adhésion de son pays à l'UE expliquait les choses en ces termes : après la destruction programmée de l'économie roumaine, il ne nous restera qu'à récolter des oranges en Grèce, des fraises en Espagne, ou à travailler dans le bâtiment en Italie, Allemagne ou ailleurs. Les conditions de travail seront pires qu'aujourd'hui, la paye de plus en plus faible, les logements plus insalubres, les heures supplémentaires non payées... La Roumanie deviendra un pays peuplé par les « disponibles », une réserve de main d'œuvre pas chère pour l'Ouest.

Un travailleur frontalier français à Genève signalait, lors de la récente Assemblée générale de l'UCPO à Genève, l'immense inquiétude suscitée parmi ses pairs par la levée de l'autorisation préalable pour l'obtention d'un permis de travail en Suisse depuis le mois de juin dernier : la concurrence des travailleurs qui n'habitent pas la zone frontalière est extrêmement vive, et se traduit par une pression sensible sur les revenus. En décembre dernier, un conflit du travail a suscité de vives interrogations en Suède : la fédération syndicale du bâtiment a organisé un blocus contre une entreprise de travaux publics de Lettonie, Laval un Partneri, qui avait emporté le marché de la construction de plusieurs bâtiments publics en Suède. Les travailleurs lettons qu'elle employait étaient payés cinq fois moins cher que ne le prévoit la convention collective du bâtiment! La fédération a aussitôt porté plainte.

Le *Journal* a recensé dans les derniers mois quelques-uns des cas de sous-enchère so-

Editorial

Qui peut accepter la sous-enchère systématique?

par Max Robert

cial et salariale survenus en Suisse depuis la suppression des autorisations préalables pour l'obtention d'un permis de travail. Des dizaines de cas ont été signalés, sur tout le territoire, sans compter ceux qui n'ont pas été signalés.

Que faut-il comprendre, lorsqu'on parle de « libre circulation des personnes » ? S'agit-il du droit, pour chacun, d'aller s'installer où bon lui semble pour y exercer le métier de son choix ? Les faits démontrent qu'au contraire, il s'agit de l'opportunité offerte, pour les patrons, de recruter à chaque instant la main-d'œuvre la moins chère pour réaliser telle ou telle tâche. Peut-on parler de « libre circulation des personnes » quand on « détache » des chômeurs d'Allemagne de l'est pour les faire travailler quelques mois sur tel ou tel chantier avant de les renvoyer chez eux ?

En réalité, le travailleur détaché est floué : il ne touche pas son dû pour le travail effectué. Le travailleur local est floué : il est con-

traint par la force des choses à s'adapter aux nouvelles conditions de la concurrence. Et ce n'est pas tout : la logique de « l'ouverture », c'est d'appliquer jusqu'au bout les conditions du travail du pays d'origine. C'est le contenu de la fameuse directive Bolkestein. Mais c'est également la logique défendue par l'Office fédéral des transports, qui affirmait en substance, en septembre, que si les cheminots allemands qui travaillent sur le territoire suisse gagnent 30% de moins que les Suisses, c'est la logique de l'ouverture, et ce sont les standards européens qui devront s'appliquer.

La prétendue « libre circulation » est l'un des coins visant à imposer la déréglementation des relations de travail. Elle accompagne et donne toute son ampleur aux autres mesures de déréglementation combattues par les organisations ouvrières : remise en cause des statuts, affaiblissement des CCT (qui, pour une bonne part, ne contiennent plus de salaires minima, par exemple), privatisation et externalisation des tâches relevant du service public...

Si l'on veut défendre les conditions de travail et les salaires, peut-on accepter la libre circulation de l'exploitation, la mise en concurrence sans limite de tous les travailleurs les uns contre les autres ?

Ce n'est pas l'avis de militants syndicalistes et PS, qui s'adressent au PSS et à l'USS : il faut l'unité pour le non à l'extension de la libre circulation en septembre prochain. C'est aujourd'hui le moyen le plus direct et le plus efficace pour défendre les conditions de travail pour tous, en Suisse aussi bien que partout en Europe.

Venus de toute l'Europe, 15000 manifestants à Paris, le 22 janvier

Pour la paix, la démocratie et les droits ouvriers, Pour l'union libre et démocratique des nations libres d'Europe

◆ *Rassemblés à l'appel du Comité national pour le non à la Constitution, le meeting, et la manifestation du 22 janvier ont été un plein succès. Les participants ont pris l'engagement, avec le "Serment de la place de la République", de faire campagne pour la victoire du vote non.*

Le 16 octobre 2004, en France, lors d'une "Conférence de défense des communes et des services publics" a été constitué le "Comité national pour le vote non au référendum contre la Constitution européenne."

Le Comité a pris deux décisions :

- ◆ *appeler à une manifestation de masse à Paris,*
- ◆ *proposer aux militants des différents pays d'Europe de participer à cette manifestation.*

La manifestation a eu lieu le 22 janvier 2005. Des délégations

de tous les départements de France étaient présentes. Des militants étaient venus de différents pays européens, unis dans le combat contre la Constitution européenne. La manifestation a débuté par un meeting sur la place de la République où pendant plus d'une heure, des militants, élus, syndicalistes des différents pays ont développé leurs positions.

Ce meeting s'est conclu par l'adoption d'un serment qui va être signé dans tout le pays pour la victoire du non au référendum.

Les participants ont ensuite défilé pendant près de deux heures de la place de la République à la place de la Nation, qui a remplacé en France l'ancienne place du Trône, symbole de la royauté, à la suite de la Révolution française.

FRANCE

**Gérard Schivardi,
conseiller général
du Parti socialiste**

«Nous respecterons le mandat que vous nous avez confié»

“Chers amis, chers collègues, chers concitoyens, chers camarades syndicalistes Merci d'avoir répondu à l'appel du Comité national! Je suis Gérard Schivardi, maire de Mailhac et conseiller général de Ginestas dans l'Aude, et l'un des porte parole du Comité national(...)
Le rouleur compresseur de l'Europe de Maastricht est en train de tout détruire, de fermer nos bureaux de poste, nos perceptions, nos écoles communales, nos centres de l'équipement de l'EDF, nos gares de fret qui font vivre nos petites entreprises ... L'état est en train d'abandonner ses compétences à travers les lois de décentralisation consacrant l'inégalité des droits. Nous avons été élus, au contraire, pour défendre les services publics et la libre administration de nos 36 000 communes remis en cause par l'intercommunalité forcée
Nous, les maires, conseillers généraux, conseillers municipaux, nous avons été élus pour défendre l'égalité en droit de la population garantie par l'existence des grands services pu-

blics de l'Etat et que la Constitution européenne entend privatiser au nom de "l'ouverture à la concurrence"

Alors nous les maires, nous prenons nos responsabilités. Défendons nos communes, nos services publics et la République.

Nous associer à la transformation de nos bureaux de poste... en agence communale payée par la commune ou en point poste privé, comme nous le demande le Premier ministre, parce que les directives européennes exigent l'ouverture à la concurrence de la poste, serait renier notre mandat.

Comment vont faire nos personnes âgées pour toucher leur pension s'il n'y a plus de bureau de poste dans la commune et si elles ne peuvent conduire? Devront-elles faire 3 km à pied pour se rendre dans un point poste privé qui de toute façon ne sera pas habilité à payer leur pension ?

Devront-elles trouver un chauffeur qui les conduira à un vrai bureau de poste qui pourra se situer à 10, 20 ou 30 km de leur domicile comme vient de l'entériner l'Assemblée nationale pour 10 % de la population de notre pays?

Ce n'est pas cela l'égalité républicaine en droit !

Nous réclamons le maintien de tous nos bureaux de poste de plein exercice avec des agents

de l'Etat bénéficiant du statut de la fonction publique d'Etat! Nous entendons respecter le mandat que nous a confié la population : voilà pourquoi nous nous accrochons à nos bureaux de poste, à nos perceptions, à nos centres EDF, à tous nos services publics ! Nous avons construit des écoles communales, nous les avons aménagées pour permettre aux petits de maternelle d'y accéder, nous avons investi dans les cantines scolaires, nous avons fait des choix de gestion difficiles pour les financements !

Nous l'avons fait parce que nous voulons comme Victor Hugo que «partout où il y a un champ, partout où il y a un esprit, il y ait un livre» Nous l'avons fait parce que la démocratie ne peut se construire sur l'ignorance et que l'école laïque est étroitement liée à la République.

Nous l'avons fait parce qu'un village sans école est un village qui meurt !

Nous l'avons fait, parce qu'au delà de nos opinions politiques personnelles, nous avons un engagement moral envers les générations qui nous ont précédés : celui de laisser aux jeunes générations les clefs de la démocratie.

Et il faudrait que nous acceptions aujourd'hui la fermeture de nos écoles communales les unes après les autres ?

Il faudrait que nous acceptions la mise en réseaux intercommunaux de toutes nos écoles ? Il faudrait que nous fermions nos écoles communales pour payer les transports en cars de nos petits ? (...)

Et il faudrait que la République appuyée sur son réseau d'instruction laïque accepte de se laisser ainsi dépouiller parce que la «constitution» européenne prétend le lui imposer?

Je le dis sans haine mais avec fermeté au ministre de l'Education nationale: «Si vous considérez que votre mandat est de fermer les écoles pour satisfaire aux exigences du pacte de stabilité dicté par l'Union européenne... le nôtre est de défendre nos écoles.»

Le mandat que nous a confié la population est de défendre les subdivisions de l'équipement, les hôpitaux de proximité, l'ensemble des services publics. (...) Nous respecterons le mandat que vous nous avez confié, nous irons voir chacun de nos administrés jusqu'au fond de nos plus petits villages, nous combattrons pour les gagner un par un au vote NON à la «constitution» européenne et si nous l'emportons parce que nous pouvons l'emporter... alors la voie sera ouverte à la reconquête de tout ce que la République avait édifié dans notre pays . ”

MANIFESTATION

Paris, le 22 janvier 2005

Daniel Gluckstein, secrétaire du Parti des travailleurs: «Le camp de la démocratie, c'est le camp du non !»

« Je prends la parole en tant que secrétaire national du Parti des travailleurs, parce que nous sommes rassemblés ici pour la défense de la démocratie politique, et la démocratie politique, c'est la reconnaissance des syndicats indépendants, et c'est aussi la reconnaissance des partis politiques. (...)

Nous sommes partisans d'une nation libre et que jamais, au grand jamais, aucune nation n'a été libre lorsque la classe ouvrière a été asservie, mais jamais la classe ouvrière n'a pu se libérer quand la nation était asservie.

Sur la place de la Nation — qui s'appelait naguère place du Trône, avant qu'une certaine Révolution française n'abatte la monarchie, les régions, les provinces, les communautés —, sur la place de la Nation, vous verrez une statue. Cette statue s'appelle : « Le triomphe de la République. » Aujourd'hui, en manifestant pour la victoire du vote non à la « Constitution », nous voulons permettre qu'à nouveau triomphe la République.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Le triomphe de la République, c'est le retour à la laïcité de l'école et de l'Etat. C'est le fait qu'à nouveau, l'argent public soit réservé à l'école publique, et que l'école privée ne puisse compter que sur le financement privé. Le triomphe de la République, c'est le retour à une école de la République qui instruit, avec des diplômes nationaux, avec des programmes nationaux, avec des professeurs, des instituteurs, des locaux... C'est l'abrogation de la loi Fillon de destruction de l'instruction !

Le triomphe de la République, c'est le retour à la Sécurité sociale de 1945, basée sur le salaire différé, c'est la restitution des 133 milliards d'euros d'exonérations patronales détournés de la Sécurité sociale. Le triomphe de la République, c'est l'abrogation de la honteuse enveloppe fermée, l'abrogation de la loi Douste-Blazy et de la convention médicale, qui détruisent le droit à la santé !

Le triomphe de la République, c'est l'abrogation de la réforme de l'Etat, l'abrogation de la ré-

gionalisation, l'annulation de tous les transferts en cours des ouvriers de l'Education nationale, de l'Equipement, de la fonction publique d'Etat, le retour au statut de la fonction publique d'Etat, d'où ils n'auraient jamais dû être sortis.

Le triomphe de la République, c'est l'abrogation de l'intercommunalité forcée, c'est le retour aux libertés de nos 36 000 communes, c'est le retour à l'EDF-GDF de 1945, c'est la renationalisation de l'électricité, du gaz, des chemins de fer ; le retour de La Poste au service public, la réouverture des services fermés dans les hôpitaux, les maternités.

Le triomphe de la République, cela veut dire le retour au Code du travail, aux conventions collectives, aux statuts.

Cela veut dire le respect de l'indépendance des syndicats, qui, en toute indépendance, ont la liberté de négocier les augmentations de salaires, et pas d'être les exécutants des ordres du gouvernement et de l'Union européenne ! (...)

Voilà, camarades, ce qu'est le

triomphe de la République dans notre pays. Et qui peut croire un seul instant que ces mesures peuvent être prises avec le carcan de l'Europe de Maastricht ? Personne ! Qui peut croire que ces mesures peuvent être prises avec la mise en place de la « Constitution » européenne ? Personne ne peut le croire ! Voilà pourquoi, aujourd'hui, nous affirmons que c'est le premier jour du combat victorieux pour le non à la « Constitution ». Et nous ajoutons ceci : c'est une question de vie ou de mort, ce n'est pas une question de « boutique ». Nous sommes prêts à l'unité de tous ceux qui veulent la victoire du non.

Mais qu'on ne compte pas sur nous pour faire manifester ensemble les partisans du oui et ceux du non ! Qu'on ne compte pas sur nous pour aller à Bruxelles le 19 mars prochain, à l'appel de la Confédération européenne des syndicats ! Non, camarades. Le camp de la classe ouvrière, le camp des organisations indépendantes, le camp de la République et de la démocratie, c'est le camp du non !

INTERVIEW

«Le projet de «constitution» est ultralibéral»

◆ *Entre slogans scandés par les 15 000 manifestants : « Elle détruit, elle privatise, non, non, non, à la constitution » ou les textes brandis sur des panneaux « Défense des statuts et des missions d'Etat. Non aux transferts, il faut les arrêter ! Leur Europe et leur constitution NON, NON, NON votons NON par millions », de nombreux élus arborent fièrement leurs écharpes tricolores de maires.*

Parmi eux, le maire de Soulltré (570 hab.) dans la Sarthe : Didier FOUCHE. Nous l'avons interrogé.

Pourquoi comme élu, es-tu venu à cette manifestation ?

DF : A l'origine, c'est Gérard Schivardi, maire socialiste de

Mailhac, conseiller général de Ginestas - Aude, qui lors d'une réunion le 16 octobre 2004 a réuni des élus et des syndicalistes. Nous avons décidé de manifester entre élus pour dire NON à la « constitution ». Parce que sous couvert des critères de Maastricht on supprime le service public : la poste, les hôpitaux, la chirurgie, etc. Alors je veux m'opposer à cette casse et à la désertification qu'elle produit dans de plus en plus de régions.

Pour quelles raisons es-tu contre la «constitution» européenne ?

DF : Parce qu'elle est ultra libéraliste, le statut disparaîtra. Les services publics n'existeront plus. Par contre, elle encouragera la délocalisation, provo-

quera plus de chômage encore. Les régions qui aujourd'hui sont propriétaires devront faire des appels d'offres dans toute l'Europe, ce qui ruinera les travailleurs en France.

Quelles seront les conséquences si la «constitution» est adoptée ?

DF : C'est une attaque contre les conquêtes sociales, contre les services publics. L'Etat abandonnera ainsi son rôle de base. L'intercommunalité forcée détruira les communes en France. Nous sommes ici pour défendre l'égalité en droit de la population par le rôle que doivent jouer les services publics. Nous sommes contre la « constitution » qui veut tout privatiser. S'il y a une ouverture à la privatisation des postes, que se

passera-t-il pour les personnes âgées lorsqu'elles devront encaisser leur pension ? Dans des multitudes de villages elles devront faire des dizaines de kilomètres, ce qui diminuera injustement leurs maigres revenus. Ce n'est pas ça l'égalité. Nous voulons le maintien des bureaux de postes avec des employés d'Etat.

Il y a déjà plus de 40'000 signataires à l'appel pour le « NON » à la « constitution », des élus, des militants syndicaux, des partis politiques. Ensemble, nous combattons contre le rouleau compresseur qui vise à fermer les postes, les centres de perception, qui privatise EDF-GDF. Ensemble nous combattons contre la Constitution européenne.

Propos recueillis par
Simone Girodo

Paris, le 22 janvier 2005

Pour la paix, la démocratie et les droits ouvriers, Pour l'union libre et démocratique des nations libres d'Europe

FRANCE

**Yannick Sibelin,
syndicaliste CGT**

“Contre le respect du pacte de stabilité de Maastricht”

◆ La parole est ensuite donnée à Yannick Sibelin, syndicaliste CGT à Roanne. Dans l'assistance, les chômeurs du comité CGT de Charleville-Mézières font claquer les nombreux drapeaux rouges frappés du sigle de leur syndicat... En tant que militant syndical, Y. Sibelin insiste particulièrement sur plusieurs exemples des conséquences de la politique de l'Union européenne :

“La mise en place d'un service minimum des services publics, visant à remettre en cause le droit de grève, c'est la transposition de la directive européenne contenue dans l'article 52 de la Charte des droits fondamentaux, elle-même incluse dans la CE.

L'obligation d'allongement de 5 années de cotisation pour ouvrir le droit à la retraite à taux plein, à laquelle des dizaines de milliers de Roannais se sont opposés en 2003, est le produit de l'engagement pris à l'occasion du sommet, dit social, européen de Barcelone en mars 2002. Enfin, la modération salariale qui nous est imposée, et contre laquelle nous luttons aujourd'hui, n'est-elle pas le produit de l'injonction des commissaires européens de tenir les dépenses publiques dans le cadre d'une enveloppe fermée, elle-même contenue dans le cadre de la stricte obligation du respect du pacte de stabilité et de l'obligation de passer en dessous des 3 % des déficits publics, et il serait question d'être à 0 % bientôt !”
Voilà pourquoi il affirme le devoir de poursuivre “la lutte pour tous nos droits et acquis, pour notre pouvoir d'achat”, et que “la bataille pour le non sera un élément déterminant de notre combat”.

ESPAGNE

**José Manuel Toledo,
conseiller municipal
socialiste**

“Bruxelles, veut démanteler les chantiers navals de notre pays !”

◆ Un intervenant apportant au meeting un salut venant d'un pays d'Europe, José Manuel Toledo intervient comme conseiller municipal socialiste de Leoia, en Espagne. Il représente un groupe de militants et d'élus du Parti socialiste ouvrier espagnol. “Nous sommes là pour nous opposer à ce que notre parti et notre gouvernement se soumettent à l'exigence de Bruxelles, qui veut démanteler les chantiers navals de notre pays”, lance-t-il. “Ce serait un coup terrible pour tous les travailleurs d'Espagne et pour des régions entières. Notre parti, notre gouvernement se mettent à dos toute leur base sociale et

électorale. C'est la première raison pour laquelle nous sommes là, mais ce n'est pas la seule.” Il explique alors : “Contre l'Europe des régions, vous avez convoqué cette manifestation en France pour la défense de l'unité de la République. Le problème ne se pose pas de la même façon pour notre pays, parce que l'oppression des peuples, terriblement aggravée sous Franco, leur fait subir une oppression que seule l'union libre fondée sur l'autodétermination pourrait résoudre de façon positive. Mais la régionalisation, chez vous comme chez nous, c'est le cancer de la société et une véritable arme pour que les peuples s'affrontent entre eux, pour affaiblir nos partis et nos syndicats. Le 20 février, notre parti et notre gouvernement espèrent que l'Espagne sera le premier pays à ratifier la Constitution. Nous n'acceptons pas cela ! Le 20 février, nous irons voter non à la Cons-

titution, non pour que notre parti et notre gouvernement changent de cap.”

ROUMANIE

**Courrier reçu par le
comité**

“Liberté pour Miron Cozma !”

◆ “Beaucoup d'entre vous savent qu'au nom de l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne, les différents gouvernements, sous l'injonction directe de Bruxelles, ont réussi à limiter les droits de syndicats jusqu'à les transformer de nouveau en courroies de transmission du patronat ou de l'Etat. Ceux qui ont voulu résister ont été réprimés, comme mon frère, Miron Cozma, qui purge une peine de prison de 99 ans, pour avoir dirigé différentes protestations syndicales.”

BELGIQUE

Jean-Maurice Dehousse, ex-vice président du groupe socialiste au Parlement européen

“Cette manifestation, est un point de départ”

◆ Beaucoup d'attention pour Jean-Maurice Dehousse, ancien élu de Belgique, et qui a été vice-président du groupe socialiste au Parlement européen. Il salue d'abord dans plusieurs langues tous les participants au meeting : “Nous sommes ensemble, dit-il, parce que c'est ensemble que nous serions frappés par la même injustice si nous ne réussissions pas à unir nos efforts ! C'est donc en nous unissant que nous devons combattre, à la fois chacun dans nos pays, mais dans le même mouvement et en tenant compte les uns des autres.” Il évoque le drame du “tsunami”, qui a frappé les peuples d'Asie du Sud, et fait ce commentaire : “

Le projet de Constitution que nous combattons ne prépare en rien le futur. Il ne nous permettra ni d'affronter l'évolution du climat, ni la pénurie de l'eau qui s'annonce, qu'il soumet comme tout le reste à la tyrannie de la concurrence. Le projet que nous combattons oublie que, lorsqu'on ne prépare pas l'avenir, on se condamne à le subir.”

Il lance ensuite : “Compagnons d'Adalen, en Suède, ouvriers du Nord ou de Lorraine, de la Ruhr ou de la Saxe, du Piémont ou d'Emilie, de Catalogne ou de Madrid, travailleurs agricoles des campagnes d'Espagne ou de Grèce, d'Italie ou d'Alsace, marins de Bretagne ou du Danemark, de Gênes, de Galice ou de Liverpool, camarades de mon pays wallon, de Flandres ou d'ailleurs, producteurs actifs ou

inactifs de toutes les régions d'Europe, cette manifestation n'est pas seulement un point d'aboutissement de nos efforts, pas seulement la preuve vivante de notre union, elle est aussi un point de départ, un creuset où nous fortions notre résolution commune.

Aux camarades français, que je remercie de nous avoir donné la parole, je dis : votre combat n'est pas seulement celui du peuple de gauche français. Il a une valeur symbolique formidable. Il résonne partout en Europe, dans nos médias, dans nos débats et dans nos cœurs.” Citant Georges Debunne, un syndicaliste belge qui a contribué à jeter les bases du syndicalisme européen, il conclut avec force : “Je ne veux pas retourner au XIXe siècle”.

GENÈVE

Deux référendums contre l'austérité budgétaire

◆ Dans notre précédent numéro, Alexandre Mariéthoz, secrétaire du Parti socialiste genevois (PSG), chargé de la communication, avait présenté le contenu des deux modifications législatives découlant de l'adoption du budget 2005 qui ont été combattues par l'arme du référendum. Après une courte mais intense mobilisation, ces deux référendums ont abouti. Nous avons posé quelques questions à Alexandre Mariéthoz à propos de cette campagne.

Peux-tu nous décrire brièvement le déroulement de cette campagne référendaire ?

A. M : Tout d'abord, il faut rappeler aux lecteurs que la récolte de signatures n'a pu être organisée, de manière efficiente,

qu'après les congés de fin d'année. C'est donc sur un laps de temps très court, de 30 jours, que plus de 20'000 signatures ont été récoltées (sept mille signatures valides sont nécessaires, plus de 10'000 signatures ont été obtenues pour chaque référendum).

Ce résultat a été possible grâce à l'unité des organisations de la gauche. Le comité unitaire qui s'est constitué a bien fonctionné, la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS, faïtière des syndicats du public et du privé de Genève) s'est chargée de sa coordination, sa capacité d'action s'est vue renforcée par la mobilisation des retraités de l'AVIVO contre la baisse de 13% des subsides à l'AI, mais aussi par la mobilisation des communes genevoises, opposées au transfert des charges (aides complémentaires de l'OCPA) du canton vers les communes. Ce résultat a donc été rendu

possible, j'insiste, par une intense mobilisation des syndicalistes, des militants des partis de gauche et des retraités. Au sein du Parti socialiste, on a vu de nombreuses sections du parti organiser spontanément des stands dans les communes suburbaines, comme à Vernier, Meyrin, Onex, etc.

Quel est le bilan politique qu'en tire le PSG et comment va se poursuivre la mobilisation contre le démantèlement de l'Etat social ?

A. M : Le bilan est évidemment très positif pour nous en termes de visibilité du Parti. En s'opposant résolument à la politique de la droite, le PSG et les autres partis de gauche montrent à la population leur attachement aux acquis sociaux qu'ils entendent défendre au cours de la campagne des votations, fixée au 24 avril, mais

aussi au-delà de cette date. Puisque, de fait, nous sommes déjà engagés dans la campagne des élections de cet automne pour le renouvellement du Grand Conseil et l'élection des conseillers d'Etat. Les votations du 24 avril seront donc un test crucial qui va conditionner le résultat des élections. Les thèmes de ces votations sont éminemment favorables au Parti socialiste, mais subsiste un pari qu'il faut gagner: c'est de toucher les franges précarisées de la population qui seraient susceptibles de s'abstenir ou d'exprimer un vote protestataire en faveur de l'UDC. Nous devons donc occuper le terrain. C'est pourquoi une coordination partis de l'Alternative (PS, Alliance de gauche, Verts) et des syndicats se met sur pied pour mener campagne.

Propos recueillis par
Albert Anor

COMMENTAIRE

Une croissance «à l'autrichienne»

Dans une interview donnée à l'*Hebdo* du 10 février, Joseph Deiss entonnait la vieille rengaine qui sort favorite au hit parade du Conseil fédéral depuis des années :

« La Suisse doit être secouée », il faut « un sérieux coup de reins pour relancer la croissance », « nous serons dans quelques années le pays le plus pauvre d'Europe »... en conséquence de quoi il faut absolument éviter de reproduire l'erreur de 1992, et arracher le oui à l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux nouveaux pays membres de l'UE.

Fondamentalement, quels sont, selon Joseph Deiss, les atouts qu'un rapprochement avec l'UE serait susceptible d'offrir à « la Suisse » ? Laissons-le répondre lui-même : il cite le cas de l'Autriche, qui aurait pris le bon tournant en adhérant à l'UE, et qui aurait dépassé la Suisse du point

de vue de sa *croissance*. C'est sans doute vrai. Parce que les autorités autrichiennes sont parvenues à faire porter aux masses travailleuses d'Autriche l'essentiel du poids de ce « miracle ». Ainsi, par exemple, en mai 2003, des centaines de milliers de travailleurs ont répondu à l'appel à la grève générale lancé par la centrale syndicale contre un projet de démantèlement du système des assurances sociales – qui permettait, au passage, d'économiser plus de 2 millions d'euro – par le report de 6 ans du départ à la retraite pour les hommes, et de 8 ans pour les femmes, la diminution des rentes, l'augmentation des cotisations, la péjoration de l'adaptation au renchérissement... comme quoi ce qui est bon pour la « croissance » n'est pas forcément un progrès pour la civilisation !

Poursuivant son idée, Joseph Deiss ajoute : « Une chose est

sûre : ce « non » (de 1992, ndr) nous a retardés dans les réformes intérieures que nous aurions dû entreprendre ». La formule est inexacte. Des réformes ont bel et bien été entreprises, avec un succès certain : politique d'austérité budgétaire, liquidation du statut de fonctionnaire fédéral et libéralisation consécutive des services publics, « modernisation » de la loi sur le travail, « modernisation » de la loi sur le chômage, et on en passe... Cela dit, le « retard » dont parle Joseph Deiss est bien réel : une partie des « réformes » proposées ont été bloquées par la résistance des masses travailleuses.

Il y a eu le non à la loi sur le marché de l'électricité, le non à la réforme de l'AVS, le non à l'augmentation de la TVA... N'est-ce pas là ce qui fait toute la différence avec la situation autrichienne ? Le combat mené en 2003 par la centrale syndi-

cale autrichienne contre la réforme du système des rentes est évidemment tout à son honneur. Il n'a pas empêché, en définitive, le démantèlement prévu. La mécanique de Bruxelles est telle que ses décrets s'imposent coûte que coûte, aux détriments du droit national.

Ainsi, les militants ouvriers qui ont résisté et résisteront face à la politique de déréglementation, doivent poser la question, puisque nos autorités nous invitent à considérer le cas de l'Autriche : le rapprochement avec l'UE, qui garantirait en Suisse une « croissance à l'autrichienne », serait-il compatible avec le maintien des conquêtes auxquelles nous tenons, qui sont des conquêtes de la civilisation ? Serait-il compatible avec la défense des assurances sociales ? Serait-il compatible avec le maintien des instruments de la démocratie directe ?

Max Robert

COMMUNIQUÉ

Communiqué aux médias du Parti socialiste suisse, 16 février 2005

Marché de l'électricité: la droite pète les plombs !

◆ Dans le cadre de la révision de la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI), la commission préparatoire du Conseil national a choisi la voie d'une ouverture totale. «En se prononçant pour une ouverture totale du marché de l'électricité, la commission a dépassé les bornes», souligne la vice-présidente du PS Ursula Wüss à propos de la décision prise hier par la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE). Le choix de l'abandon de la limite des 100'000 mWh va plus loin que le projet du Conseil fédéral et correspond, de fait, à une libéralisation globale un peu plus de deux ans après le refus de la LME en votation populaire. En plénum, le Conseil national serait bien inspiré de revoir cette disposition parmi d'autres et d'aboutir à un texte équilibré. Toute autre issue conduirait sans doute au lancement d'un référendum et donc à une nouvelle remise en question de la Loi sur le marché de l'électricité.

En septembre 2002, le Conseil fédéral, la droite et les milieux économiques ont été contraints d'assister au naufrage de la Loi sur le marché de l'électricité refusée par une majorité de citoyennes et de citoyens. Les partis bourgeois semblent pourtant n'avoir tiré aucune leçon de cet échec cinglant: la commission préparatoire du

Conseil national, la CEATE a ainsi choisi d'aller au delà des propositions déjà déséquilibrées du Conseil fédéral. A une faible majorité, elle a décidé d'abandonner la limite des 100'000 kWh, ce qui revient à ouvrir le marché aussi bien aux ménages privés qu'aux entreprises. Cette disposition, aux yeux de la majorité de droite de la commission, devrait entrer en

vigueur en 2007. La CEATE exclut ainsi une ouverture échelonnée du marché, assortie d'un référendum facultatif pour ce qui est de sa deuxième étape.

Dans sa réponse à la procédure de consultation, le PS a déjà fait savoir qu'il ne transigerait pas sur les questions relatives à la sécurité de l'approvisionnement, au service public et à la promotion des énergies



renouvelables qui doivent constituer les éléments centraux de la nouvelle Loi sur le marché de l'électricité. Revenir à la charge deux ans environ

après le rejet d'une ouverture inconsidérée du marché revient à mépriser une décision populaire. Le PS s'y opposera de toutes ses forces dans le cadre de l'examen en plénum de la Loi sur l'approvisionnement en électricité.

En choisissant cette option, les partis de droite défendent un projet de loi unilatéral et déséquilibré. Si les Chambres fédérales ne devaient pas corriger cette approche, il faudra s'attendre au lancement d'un référendum, référendum dont les perspectives ne seraient pas franchement favorables aux apôtres de la libéralisation. Pour sa part, le PS maintient ses revendications de fond quant à la loi sur l'approvisionnement en électricité, à savoir la création d'une société nationale du réseau contrôlée par les collectivités publiques, le renforcement de la part des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Communiqué

RÉSOLUTION

Comité SEV-TPG Technique & Installations

«Cet accord représente un réel danger»

◆ Le Comité de rédaction a pris connaissance de la discussion qui s'est menée parmi les travailleurs des transports publics genevois. Nous publions la résolution qu'ils ont adoptée. Leur appréciation est-elle fautive? La «libre circulation», loin de donner aux travailleurs le droit d'aller s'établir où bon leur semble pour y travailler, ne donne-t-elle pas l'opportunité aux patrons de liquider toutes les conquêtes et garanties arrachées dans chaque pays, et inscrites dans les codes et normes nationaux? Une chose est sûre: partout, nous devons combattre pour la défense inconditionnelle des conditions de travail.

Le Comité SEV-TPG Technique a discuté des conséquences de l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de la Communauté européenne et portant sur l'approbation des nouvelles mesures d'accompagnement concernant la libre circulation

des personnes. Notre comité constate que cet accord constitue un réel danger pour tous les salariés confrontés à une offensive patronale qui vise, par tous les moyens, à la sous enchère salariale de façon constante. Nous ne pouvons que partager les craintes du co-prési-

dent d'Unia qui déclare: «Les mesures d'accompagnement contre le dumping social perdront toute leur efficacité, si les CCT sont remises en cause et vidées de leur substance». N'est-ce pas ce à quoi nous assistons régulièrement et qui ne pourra que s'aggraver par la suite? Par exemple, notre fédération a dû intervenir contre la tentative d'une société de faire travailler des cheminots allemands payés 30% en dessous des salaires en usage sur les lignes suisses et cela en violation de la loi sur les chemins de fer. Dans tous les secteurs, nous constatons que les statuts, les CCT, les salaires sont menacés et aujourd'hui, pour protéger nos conditions de travail, nous avons l'occasion de

montrer notre opposition à cette politique de régression sociale en disant non à l'extension de la libre circulation des personnes, non au Parlement, aux autorités et aux patrons pour qui cette «libre circulation» équivaut à: «aucun frein à la concurrence» donc à un dumping social accéléré. Pour ces raisons, nous demandons à notre fédération de tout faire pour s'opposer à l'accord sur l'extension de la libre circulation des personnes et notamment en s'adressant à l'USS dans ce sens. Nous sommes convaincus que cet accord ne sera bon ni pour les travailleurs suisses, ni pour les travailleurs venant d'autres pays.

Adoptée à l'unanimité le
lundi 21 février 2005

NEUCHÂTEL

Elections cantonales 05

Appel à élire les candidat(e)s du Parti socialiste au Grand Conseil et au Conseil d'Etat

◆ *Partout s'élève une même revendication: il faut une autre politique.*

Ce que veulent les travailleurs, ce que veulent la population et la jeunesse, c'est l'arrêt immédiat des contre-réformes, des privatisations, de l'austérité budgétaire, de la mise en coupe réglée des assurances sociales.

Ce que nous voulons, c'est transmettre à nos enfants l'héritage de ce qui a été construit par les générations précédentes. Il faut mettre un coup d'arrêt à la politique de démantèlement.

Partout, c'est le même enjeu: quelle majorité pour quelle politique?

Nous publions ci-après un appel publié dans le cadre de la campagne pour les élections cantonales à Neuchâtel.

Nous remercions nos lecteurs de faire parvenir leur signature, le cas échéant, à l'Union des cercles pour une politique ouvrière, CP 811, 2000 Neuchâtel 2.

Nous voulons gagner la majorité pour défendre les salaires, les services publics et les prestations sociales

Travailleurs, syndicalistes, militants du Parti socialiste, nous constatons depuis quatre ans qu'une majorité de travailleurs et de citoyens a répondu à l'appel du PS et des syndicats, et est parvenue à gagner des votations importantes :

◆ **Septembre 02** : Cette majorité a voté contre le projet de loi du Conseil fédéral visant à ouvrir le marché de l'électricité (LME), conformément aux exigences de l'Union européenne.

◆ **Février 04** : Cette majorité a voté contre la révision du droit du bail, contre la relance de la spéculation et la hausse des loyers.

◆ **Mars 04** : Cette majorité a voté contre l'initiative fiscale de la Chambre neuchâteloise du commerce et contre le contre-projet de la majorité de droite du Grand conseil.

◆ **Mai 04** : Cette majorité a voté contre le démantèlement de l'AVS et contre l'élévation de l'âge de la retraite des femmes, exigée là aussi par l'Union européenne.

Cette majorité a également voté contre le paquet fiscal du Conseil fédéral.

◆ **Septembre 04** : Près de 63% des votants du canton ont ac-

cepté l'initiative « Services postaux pour tous », lancée par le syndicat de la Communication et soutenue par le PS.

Depuis les élections fédérales d'octobre 2003, le PS a progressé dans tout le pays. A Neuchâtel, Jean Studer a été élu au Conseil des Etats au premier tour et Gisèle Ory au deuxième. Lors des élections communales de 2004, le PS a progressé de 50 sièges.

En présentant cinq candidats au gouvernement, aux élections cantonales du 10 avril 2005, le PS a décidé de répondre à l'attente des travailleurs et de larges couches de la population, qui veulent un changement de majorité politique.

Une majorité de travailleurs a dit non à la politique des caisses vides, non au démantèlement des assurances sociales et des services publics ... Nous voulons la majorité, parce nous

voulons défendre le service public et les assurances sociales.

Les partis de droite nous assomment de discours sur la lutte contre les déficits. Alors même qu'ils votent des baisses d'impôts qui ne profitent qu'aux riches, ils coupent dans les budgets de l'Etat consacrés aux assurances sociales et aux services publics, au nom de l'assainissement des finances.

Nous voulons la majorité parce que nous voulons que soient garanties les prestations sociales : les subsides pour l'assurance maladie, pour les chômeurs, pour l'orthophonie, etc. Nous voulons la majorité parce que nous voulons des moyens pour financer les services publics, les écoles, les hôpitaux, les transports...

Nous voulons la majorité, parce qu'il faut mettre fin à une politique de stagnation et de régression des salaires.

Dans tous les secteurs, les salaires stagnent ou reculent, ce qui entraîne un accroissement de la pauvreté pour de larges couches de travailleurs. Cette perte de la capacité financière des travailleurs a aussi comme conséquence des pertes pour les assurances sociales et pour les collectivités publiques.

Prenant prétexte de l'assainissement des finances, le Conseil d'Etat a remis en cause un accord signé avec les syndicats. Le gouvernement a reporté de deux ans le rattrapage des baisses de salaires imposées aux employés de l'Etat.

Depuis deux ans également, il a imposé une baisse des revenus de la fonction publique en dérogeant au principe de la compensation du renchérissement. Les élus socialistes ont combattu ces mesures.

D'autre part, l'accord sur la « libre circulation des personnes » avec l'UE, entré en vigueur en juin dernier, se traduit aussi par une pression à la baisse sur les salaires.

Nous voulons la majorité, parce que nous voulons que l'Etat mette tout en œuvre pour empêcher la sous-enchère salariale et pour le relèvement des bas salaires. Nous voulons la majorité parce que nous voulons que l'Etat respecte le principe de l'indexation des salaires au coût de la vie, dans le secteur privé comme dans le secteur public. Nous voulons la majorité parce que nous voulons que soient honorés les accords signés avec l'Etat qui prévoient un rattrapage salarial pour le personnel de l'Etat.

Pour défendre les salaires, les services publics et les prestations sociales

Nous lançons un appel à élire les candidat(e)s du PS au Grand conseil et au Conseil d'Etat le 10 avril

Nous voulons gagner la majorité

Cet appel a été lancé par les membres neuchâtelois des Cercles pour une politique ouvrière (UCPO).

Je signe l'appel à élire des candidats PS lors des élections cantonales neuchâteloises

Nom, prénom _____

Commune _____

Organisation _____

Signature _____

L'Union des cercles pour une politique ouvrière a tenu sa 16ème Assemblée statutaire le 19 février

«Discuter de la place qui est la nôtre»

Avec l'Entente internationale des travailleurs

Dans le courrier qui a été adressé aux membres et sympathisants en vue de préparer l'Assemblée générale, Alexandre Anor revenait sur la Manifestation qui, le 22 janvier, a réuni 15'000 militants à Paris pour le non à la «constitution» européenne (voir aussi dans ce numéro, pages 2-4).

«Partout, en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, les différentes interventions désignent la même politique : libéralisations, privatisations, application des critères de Maastricht. Les directives de l'UE cherchent à baisser le « coût du travail », en organisant les restrictions budgétaires qui provoquent la destruction des retraites, des assurances sociales, de l'ensemble des conquêtes sociales... Voici le constat dressé par Eva Gürster, militante du SPD : « En Allemagne, où la politique menée par l'Union européenne a eu des effets brutaux sur le secteur de la santé, des milliers de lits et d'emplois dans les hôpitaux ont été supprimés. Des patients ne peuvent plus être traités parce que des services et des salles d'opération sont fermés. On privatise les cuisines, les blanchisseries dans les hôpitaux.

Les femmes au chômage doivent en même temps travailler dans les jardins d'enfants. Elles ne recevront que 345 euros d'indemnité de chômage, plus 1 euro par heure. Six millions de chômeurs ont été touchés par ces mesures. L'Agence fédérale pour l'emploi a calculé que 500.000 personnes - avant tout des femmes - ne reçoivent plus aucune prestation. Les chômeurs qui le sont depuis plus d'un an, peuvent être forcés d'accepter n'importe quel travail. Ils peuvent être forcés de travailler pour **un euro de l'heure**. En même temps, leurs employeurs recevront des primes de plus de 300 euros par "job à 1 euro". Les caisses d'assurance chômage sont ainsi

pillées aux dépens des travailleurs.

Aujourd'hui, 1,5 millions d'enfants de plus vivent dans la pauvreté, soit 1 enfant sur 10 en Allemagne. Et tout cela, parce qu'il faut respecter les critères de Maastricht.

Quand Schröder dit que la Constitution de l'Union européenne est l'expression d'une politique sociale démocrate, c'est faux, c'est un mensonge. Cela menace l'existence de nos syndicats et du SPD. Il faut chasser Schröder ! Il faut empêcher la ratification de la Constitution».

Ce qui se passe en Allemagne est-il très différent de ce que la majorité bourgeoise du Conseil fédéral cherche à imposer ici? Les faits démontrent qu'au contraire, le Conseil fédéral est déterminé à appliquer en Suisse toutes les directives de libéralisations élaborées à Bruxelles.

La politique de «frein à l'endettement» n'est-elle pas directement calquée sur les mécanismes du traité de Maastricht?

La remise en cause des assurances sociales n'est-elle pas directement l'application de l'agenda élaboré lors du sommet de Barcelone en 2002?

Les privatisations ne sont-elles pas l'application concrète de la politique dictée par l'Union européenne, qui exige que rien ne fausse la concurrence?

Pour un vote PS aux élections fédérales

Dans son rapport introductif, Michel Gindrat rappelait que l'UCPO, lors de la dernière assemblée statutaire, avait appelé à voter pour le PS, pour une majorité du Parti socialiste aux Chambres fédérales, pour un gouvernement du Parti socialiste.

Il convient de revenir sur les circonstances qui nous ont amenés à prendre cette position, alors même que nos camarades en Allemagne appellent à la démission de Gerhard Schröder. Avec l'USS, le Parti socialiste suisse a appelé à combattre le démantèlement de l'AVS, con-

tre la privatisation du secteur de l'énergie, contre l'augmentation de la TVA, contre l'application d'une politique fiscale inique, qui vise à transférer les richesses des moins nantis vers les plus nantis...

Sur ces échéances essentielles, le Conseil fédéral a été battu. Ces victoires sont des victoires du peuple souverain contre la politique de l'Union européenne. Elles ont été arrachées grâce à l'unité des travailleurs avec leurs organisations.

Christiane Brunner, ancienne présidente du PS, expliquait en effet que, n'étant pas membre de l'UE, on ne voyait pas bien pour quelle raison il faudrait que l'on applique toutes les directives de libéralisation de l'UE.

C'est dans ces circonstances que le PS a nettement progressé, non seulement aux élections fédérales, mais aussi dans les cantons et les communes partout dans le pays.

Pour l'unité des organisations du mouvement ouvrier contre le dumping social

Ainsi, fondamentalement, le PSS, avec l'USS, ont combattu certains des aspects de ce qui fait, concrètement, l'application de la politique de l'UE en Suisse. Il y a eu un revirement de ce point de vue: les organisations faitières du mouvement ouvrier appellent au soutien de l'accord de Schengen et de l'extension de l'accord sur la libre circulation aux nouveaux pays membres de l'UE.

Ces accords suscitent les plus vives craintes de la part de la base: ils ouvrent la porte aux plus vives attaques non seulement contre les conditions de travail, mais également contre l'existence même des syndicats et des droits démocratiques. Personne ne peut nier que la libre circulation fait peser les plus lourdes menaces contre les conditions de travail.

Mais au delà des conditions matérielles, c'est la place des syndicats qui est menacée. Elle est en effet indissolublement

liée à l'existence des contrats collectifs qu'ils négocient.

Nous sommes intervenus au Congrès de Naters, alors que l'orientation proposée était d'engager le parti dans une politique visant à l'adhésion immédiate à l'UE. Nous avons posé la question du rôle et de la politique de l'UE. Les craintes ainsi exprimées ont eu un écho important, puisque le Congrès a finalement adopté un texte qui propose d'ouvrir des négociations d'adhésion, et de rouvrir la discussion sur la base du contenu de l'accord négocié, la question étant, fondamentalement: que pouvons-nous et que ne pouvons-nous pas accepter, en terme de défense des conquêtes sociales et démocratiques? Nous devons continuer sur cette orientation, et lancer un appel à l'unité des organisations contre le dumping social et salarial.

La place du Journal

L'un des participants a insisté sur ce point: Il n'y a pas de lutte contre la régression sociale sans information indépendante. Les camarades du PS, les syndicalistes avec qui nous travaillons ne connaissent pas le contenu réel de la politique de l'UE. On ne nous abreuve que de formules idéologiques creuses, sur l'ouverture et le progrès. Quand on fouille le contenu des directives, ou plus récemment, le contenu de la «constitution», si on est préoccupé de lutte pour la défense des conquêtes, on ne peut qu'être extrêmement inquiet. C'est la place du *Journal* que de contribuer à clarifier les questions et les problèmes, d'informer sur les enjeux, et sur la réalité des politiques qui se mènent dans les pays membres de l'UE.

L'Assemblée a donc décidé de donner une place plus significative à notre publication. Elle a notamment décidé de proposer aux personnes intéressées de devenir *membres de cercles de lecteurs du Journal* moyennant le versement d'une souscription... A suivre.

8 mars: journée internationale des femmes travailleuses

L'égalité selon l'Union européenne: régression sur toute la ligne

◆ Le 22 janvier 2005, à l'issue de la manifestation organisée à Paris « pour la victoire du vote non à la Constitution européenne », la Commission femmes de l'Entente s'est réunie afin de discuter de la préparation du 8 mars 2005 et du meeting international des femmes qui se tiendra à Madrid le 17 mars prochain.

Des délégués d'Allemagne, d'Espagne, de France, d'Italie et de Suisse étaient présents. Les interventions des représentants des différents pays ont dénoncé l'aggravation considérable des conditions de vie et de travail des femmes qui ont pour seule source les directives de l'Union européenne.

Dans toute l'Europe, les conséquences de la déréglementation, de la destruction de l'emploi, des

conditions de travail, des conquêtes sociales et des services publics, de santé, d'éducation, de prestations sociales, touchent en premier lieu les couches les plus opprimées et les plus exploitées, les femmes et la jeunesse.

Les défenseurs de la « constitution » européenne disent qu'elle reconnaît comme une de ses « valeurs » fondamentales l'égalité entre les sexes. Or la « constitution » européenne est une véritable machine de guerre contre les droits et conquêtes sociales.

D'ailleurs, les différentes interventions lors de la réunion démontrent concrètement en quoi le dictat de Bruxelles ne représente ni un progrès, ni une marche en avant vers l'égalité. En voici quelques extraits :

Le travail de nuit des femmes dans l'industrie

Le travail de nuit des femmes dans l'industrie a été rétabli dans de nombreux pays en application de la Directive 76-207-CEE « relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ».

Le 25 juillet 1991, la Cour de justice des Communautés européennes a, par jugement, décidé qu'en application de l'article 5 de la Directive 76/207/CEE du 9 février 1976 « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » que les Etats membres étaient contraints à « ne pas interdire le travail de nuit comme principe légal, s'il n'existe pas d'interdiction du travail de nuit pour les hommes ».

En France, en application de cette Directive, le gouvernement Jospin de la « gauche plurielle » a supprimé en une nuit la Loi de 1892 qui interdisait le travail de nuit des femmes dans l'industrie.

La loi Fillon de contre réforme des retraites est entrée en vigueur voici un an. Les femmes subissent plus que les hommes les conséquences de la loi puisqu'elles cotisent en moyenne 32 annuités. Les droits particu-

liers des femmes à la retraite, à bonification pour enfant, au départ anticipé pour les femmes fonctionnaires ayant 15 ans d'activité et trois enfants, sont remis en cause sous couvert d'égalité, d'harmonisation du droit communautaire européen en application du Sommet de Barcelone.

C'est la misère assurée pour de très nombreuses femmes si elles prennent leur retraite.

En Allemagne, le Tribunal constitutionnel fédéral a déclaré que l'interdiction du travail de nuit pour les ouvrières, était incompatible avec la Loi fondamentale allemande qui stipule: article 3, §1: tous les être humains sont égaux devant la loi, et § 3: personne ne doit être avantagé ou désavantagé à cause de son sexe.

Et en Suisse: La Suisse a dénoncé au début des années nonante la Convention 89 de l'OIT interdisant le travail de

nuit des femmes dans l'industrie. Elle ouvrait ainsi la voie à la révision de la Loi sur le travail, faite en grande partie au nom de l'égalité hommes-femmes. Une première révision, rétablissant le travail de nuit des femmes dans l'industrie, a été refusée en 1996 en votation populaire. Deux ans plus tard, une nouvelle révision, rétablissant le travail de nuit des femmes, était acceptée en votation. Depuis le 1er janvier 2000, les femmes en Suisse peuvent être engagées la nuit dans l'industrie. De nombreuses entreprises font aujourd'hui appel à des femmes, qui, en moyenne, sont payées 20 % de moins que les hommes.

Voilà ce qu'il en est de l'égalité pour l'Union européenne ! Et ce n'est qu'un aspect des directives.

Simone Girodo

IMPRESSUM

Editeur responsable:
Michel Gindrat

Comité de rédaction:

Alexandre Anor
Paul Bayard
Luc Deley
Daniel Hofér
Claude Iseli
Max Robert

Ont collaboré à ce numéro:

Albert Anor
Simone Girodo

Rédaction et administration:

Union des cercles pour une politique ouvrière
Case postale 1
1211 Genève 28
CCP: 12-67458-3
Fax: 022-733 87 31
www.ucpo.ch

Abonnez-vous!

Je m'abonne au Journal de l'UCPO

Type 1: Abonnement au Journal de l'UCPO.
30 francs (50 francs à prix de soutien)

10 numéros, (pli fermé)

Type 2: Abonnement au Journal de l'UCPO
et à Informations internationales.

50 francs (80 francs à prix de soutien)

10 numéros (pli fermé) et livraison hebdomadaire d'Informations internationales par courrier électronique

Je choisis l'abonnement type

Nom, prénom.....

Adresse.....

E-Mail.....

Localité.....

date, signature.....

Talon à envoyer à:

UCPO, case postale 1, 1211 Genève 28
Versements: CCP No 12-67458-3

Appel aux travailleurs, aux militants et aux responsables syndicaux qui luttent dans toute l'Europe contre le «traité constitutionnel» européen

◆ *Au lendemain du référendum du 20 février sur la ratification du «traité constitutionnel», des militants ouvriers, syndicalistes de toutes origines qui avaient appelé à voter Non, s'adressent aux travailleurs, militants, syndicalistes de toute l'Europe qui luttent dans leur pays contre la «Constitution européenne» : «Le 18 mars, nous accueillerons à Madrid une rencontre ouvrière européenne pour la paix, la démocratie et les droits des travailleurs, organisée par l'Entente Internationale des Travailleurs et des Peuples».*

“Chers camarades, Nous sommes des militants ouvriers, des responsables syndicaux, des jeunes et des citoyens de tous les peuples d'Espagne, de toutes origines(...) Nous avons voté Non. Ces derniers mois, nous avons subi une campagne qui a utilisé tous les moyens de l'Etat et des institutions pour tenter de diaboliser ceux qui s'opposaient à la «Constitution européenne». Nous avons démontré le lien entre cette Constitution, les directives qui depuis 1992 émanent du Traité de Maastricht, et la politique concrète qu'ont appliquée les différents gouvernements. Le gouvernement Zapatero a été à la tête de cette campagne. Durant les derniers mois, il a appliqué tous les ordres de l'Union Européenne avec des effets désastreux pour les travailleurs et les peuples d'Espagne.

Les résultats du référendum sont sans appel : les trois quarts des inscrits se sont refusé à soutenir la « Constitution européenne » : ils n'ont pas voté, ont voté blanc ou ont voté non. C'est la participation la plus basse dans les urnes depuis la mort de Franco, ce qui contraste avec le record de participation du 14 mars 2004.

La majorité qui a porté Zapatero au gouvernement a rejeté la politique de l'Union Européenne que Zapatero impulse et applique.

Avec ce résultat, c'est une crise majeure qui se fait jour dans le pays, en raison de la contradiction entre les aspirations de la population et la politique qui lui est imposée, entre le mandat confié à Zapatero et la politique de Bruxelles qu'il applique. En quels termes cette crise se pose t-elle ?

Il faut rappeler la situation dont nous sortons. Durant huit années, nous avons combattu la politique du gouvernement Aznar, contraire à tous les droits des travailleurs. Pour imposer l'euro et son déficit zéro, il a dévasté l'industrie et l'agriculture, il a provoqué la spéculation sur le logement et a multiplié les contre-réformes sociales : au nom du combat contre le travail temporaire, il a assoupli les procédures de licenciement et a introduit de nouvelles formes de précarité (aujourd'hui, nous avons toujours 32 % de contrats précaires), il a amputé les retraites en augmentant la période de calcul en application du Pacte de Tolède, il a bloqué les salaires de millions de fonctionnaires, il a généralisé les privatisations, il a régionalisé la santé pour la privatiser, il a ruiné l'enseignement public et a encouragé le privé, il a introduit des coupes drastiques dans l'impôt des capitalistes et a augmenté celui qui paye la majorité. Pour nous diviser, il a saisi toutes les occasions — en particulier le prétexte anti-terroriste — pour dresser les peuples les uns contre les autres. (...)

Les mobilisations de millions contre Aznar ont repris après le terrible attentat du 11 mars 2004 à Madrid, et les travailleurs et les peuples d'Espagne se sont saisis des élections du 14 mars pour tenter de se débarrasser de tout ce que représentaient Aznar et le PP. (...)

Depuis le premier jour, tandis que Bush faisait pression sur

Zapatero, Bruxelles est sans cesse intervenue pour empêcher le nouveau gouvernement de s'éloigner d'un millimètre de sa politique, en exigeant qu'il aille plus loin qu'Aznar. (...)

Force est de constater que le gouvernement, après avoir retiré les troupes d'Irak, a cédé aux pressions de Bruxelles. Zapatero a reconnu qu'il avait pour mandat de sauver les chantiers navals, mais il a décrété l'élimination de 40 % du personnel et de la majeure partie de l'industrie annexe. Il n'a pas abrogé les lois sur l'enseignement et a supprimé des titres universitaires pour imposer l'Espace Educatif Européen. Il a maintenu la contre-réforme fiscale d'Aznar tandis qu'il refusait aux fonctionnaires la récupération de leur pouvoir d'achat et exigeait des syndicats une reconversion de toute la fonction publique. Il permet que le droit au logement reste dénié par la spéculation croissante et que soit aggravé l'endettement des familles. Il a cassé l'entreprise publique de chemins de fer pour ouvrir la voie à des négociés privés. Il a ouvert un dialogue social en partant des exigences de Bruxelles et du patronat, qui menace l'embauche, l'allocation chômage, les retraites et les conventions collectives. Des secteurs croissants du mouvement ouvrier voient dans tout cela une politique qui prolonge celle d'Aznar.

Tandis qu'il appliquait ainsi de manière anticipée la «constitution» européenne, Zapatero s'est porté à la tête de la campagne pour sa ratification. Il a tenu à Barcelone un meeting avec Chirac, qui attaque les conquêtes historiques de la classe ouvrière française, comme la Sécurité sociale.

Dans toute l'Europe, ce gouvernement apparaît comme l'avant-garde de la politique dictée par Bruxelles.

Les travailleurs ont répondu. La majorité qui, le 14 mars, avait voté pour le PSOE s'est opposée dans ce référendum, avec

l'abstention et le vote Non, à la politique que Zapatero lui proposait, dictée par Bruxelles et sa « constitution ».

Pour les travailleurs et les peuples, cette politique tourne le dos aux aspirations et aux exigences de la majorité qui, le 14 mars 2004, a chassé les franquistes du gouvernement.

La crise ouverte dans le pays doit se dénouer conformément à la démocratie, en gouvernant pour satisfaire les aspirations de la majorité :

- **Pas touche au régime des retraites. Au contraire, récupération de tous les droits.**
- **Annulation du plan de fermeture d'Iznar et maintien des emplois.**
- **Les chemins de fer et RTVE doivent rester publics, avec tout leur personnel.(...)**
- **Rétablissement de tous les services publics.**
- **Rétablissement de toutes les libertés et solution démocratique à la question nationale.** (...)

Chers camarades, le 18 mars, nous accueillerons à Madrid une rencontre ouvrière européenne pour la paix, la démocratie et les droits des travailleurs, organisée par l'Entente Internationale des Travailleurs et des Peuples. Nous avons besoin que vous participiez pleinement à cette rencontre, que vous envoyiez des délégués pour que nous puissions discuter librement et en toute fraternité de l'état actuel du mouvement ouvrier et de ses organisations, de la lutte commune à livrer en défense des droits des travailleurs, de la paix, de la démocratie, de la souveraineté des nations, pour l'union libre des nations libres et souveraines d'Europe, débarrassées des institutions totalitaires de Bruxelles et de l'OTAN.

Non à la «Constitution européenne»! ”

FRANCE

Comité confédéral national

La CGT appelle à voter non au traité constitutionnel

Le Comité confédéral national (CCN) de la CGT s'est réuni les 2 et 3 février. Le CCN est composé des représentants des fédérations et des unions départementales. A l'issue du débat sur la Constitution européenne, un amendement ainsi rédigé : «Le CCN se prononce pour le rejet de ce traité constitutionnel», a été adopté par 74 pour, 37 contre et 5 abstentions. Le vote final du texte intégrant l'amendement a donné 82 pour, 18 contre. Quelques heures après la fin du CCN, Jean-Christophe Le Duigou, membre du Bureau confédéral, a déclaré à l'AFP : «Il ne faut pas se cacher derrière son petit doigt, cela vaut clairement consigne de vote négative au référendum, et c'est ce que ne voulait pas la direction confédérale (...). Il s'agit d'un échec pour la direction, ce n'est pas la peine de se le cacher».

A l'issue du CCN, Bernard Thibault a publié une adresse aux organisations de la CGT, dans laquelle on lit : «Je prends acte de sa déclaration, tout en désapprouvant le processus et la démarche qui caractérisent ces décisions (...). Les débats et les votes du CCN mettent en évidence de graves carences en matière de démocratie interne et de respect des règles de vie commune entre les organisations qui composent la CGT. La commission exécutive confédérale, qui se réunit mardi 8 février, devra tirer les enseignements de cette situation»

Dans la presse

«La CGT n'est pas indépendante des partis puisqu'elle rejette le traité constitutionnel», signalait un article du journal français *Le Monde*.

«L'indépendance», ce serait donc de voter oui à la «constitution» européenne ? Donc, si l'on comprend bien, plus une centrale syndicale s'insère dans la CES, plus elle est «en quête d'indépendance». L'honorable (et non moins jésuitique) chroniqueur social du

Monde oublie de donner à ses lecteurs cette petite information : la CES appelle à voter oui à la «constitution» européenne et elle appelle à manifester pour le oui. Elle est même la première organisation à donner une consigne de vote, dès le mois de juillet dernier. «L'indépendance», ce serait donc de voter oui à la «constitution» européenne ? Allons donc ! Contrairement à ce que semble faire accroire M. Noblecourt, l'indépendance des organisations syndicales, si l'on s'en tient aux critères classiques du syndicalisme ouvrier, c'est l'indépendance vis-à-vis des patrons, de l'Etat, des Eglises, et c'est l'indépendance vis-à-vis des partis politiques.

Le mandat

La plupart des organisations membres du CCN (unions départementales et fédérations)

étaient venues avec un mandat ferme. Mais le mandat, n'est-ce pas la démocratie de représentation ? N'est-ce pas la forme la plus développée de la démocratie de représentation que de mandater des représentants et des dirigeants d'organisations ? Mais si ces dirigeants étaient venus non seulement avec un mandat, mais un mandat ferme, d'où venait-elle, cette fermeté ? C'était la fermeté des instances qui s'étaient réunies précédemment. Et les instances procèdent des adhérents.

La fermeté du mandat des organisations a pour base ce que Strauss-Kahn appelle «l'exaspération salariale». C'est quelque chose qui touche des millions de travailleurs et qui se réfracte à travers la réflexion et l'action de dizaines de milliers de syndiqués et de délégués syndicaux.

Oui, c'est le problème du mandat. Le terme revient sous la plume du journaliste du *Monde*, qui relève que «beaucoup de syndicats sont arrivés mandatés pour un «non» cégétiste au traité». Il a raison. Non pas un non «communiste» ou un non «socialiste» ou un non «trotskyste» : un non «cégétiste». Comme il le souligne lui-même, en donnant la liste des fédérations et des unions départementales : «Les cheminots, l'agroalimentaire, la FERC (enseignement, recherche et culture), la chimie et nombre de fédérations des services publics», mais aussi «la majorité des unions départementales (...), dont Paris, les Bouches-du-Rhône, le Nord, la Seine-Saint-Denis (...)». C'est bien la question du mandat qui est posée.

Extraits d'Informations ouvrières

SUISSE

La Dernière

Berne : non à la politique des caisses vides

Avec près de 60% de NON, les citoyens du canton de Berne ont refusé une baisse des impôts. Cette initiative, lancée par les milieux économiques et soutenue par le Parti radical, prévoyait une baisse linéaire de 10% des impôts sur le revenu. Si l'initiative avait passé, cela aurait signifié une perte de 400 millions de francs dans les recettes du canton de Berne. Le gouvernement avait chiffré les conséquences d'une telle diminution. On peut citer : ·72 millions de moins pour le secteur hospitalier, soit la fermeture de plusieurs hôpitaux de districts. Ceci alors que de nombreux établissements hospitaliers régionaux, dans les cas où ils n'ont pas été carrément fermés, se sont déjà vus contraints de ne plus fournir

certaines prestations. ·73 millions de moins pour les transports publics, ce qui aurait mis en danger une cinquantaine de lignes dans les zones rurales.

·39 millions de report de charges sur les communes en supprimant une partie de l'aide aux communes financièrement faibles.

Les bénéficiaires de cette baisse auraient été les hauts revenus. Voici quelques exemples pour un couple avec 2 enfants :

·5 francs d'économie par année pour un revenu brut de 40'000.-

·158 francs pour un revenu de 80'000.-

·2'033 francs pour un revenu de 200'000.-

Pour un bas revenu, les économies sont minimales par rapport

aux pertes liées aux diminutions des prestations de l'Etat. Le but de ce type de manœuvre est clair : appliquer une politique des caisses vides en commençant par vider les caisses de l'Etat et en demandant ensuite un budget maastrichtien, c'est à dire limitant au maximum le déficit. Les conséquences sont claires : des gains pour les hauts revenus et une baisse massive des prestations pour la grande majorité. Il faut remarquer que cette votation s'est déroulée exactement une année après le refus d'une initiative similaire dans le canton de Neuchâtel. Ces résultats montrent la volonté des travailleurs de défendre le financement des services publics et des prestations sociales.

D H